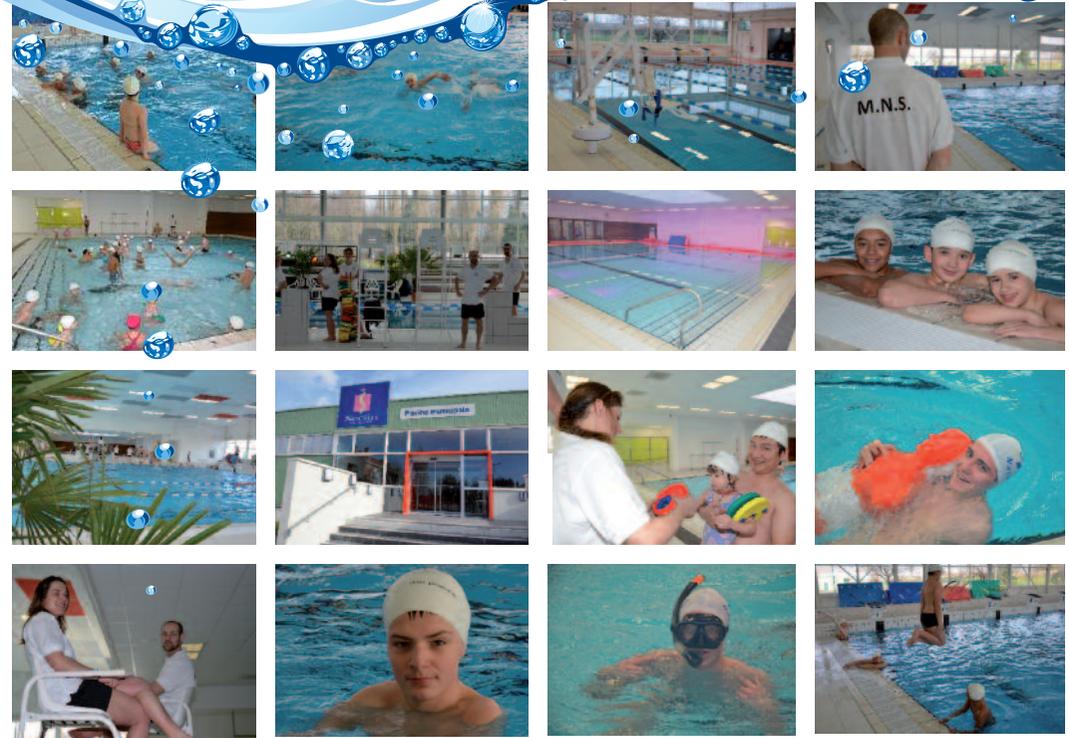




Piscine municipale de Seclin

Piscine Municipale de Seclin
Avenue du Président Allende
59113 Seclin
tél. : 03.20.90.88.75
piscine@ville-seclin.fr

Tarifs et horaires



Hôtel de ville
89 rue Roger Bouvry
BP 60169 - 59471 Seclin cedex
tél : 03.20.62.91.11
fax : 03.20.62.91.48
www.ville-seclin.fr

Horaires d'ouverture

	PÉRIODE SCOLAIRE		VACANCES SCOLAIRES			
Lundi	12h à 13h30					
Mardi	18h30 à 20h		10h à 11h45	12h à 13h30	14h à 16h30	18h30 à 20h30
Mercredi	12h à 13h30	15h à 16h30	12h à 13h30		14h à 16h30	18h30 à 20h30
Jeudi			10h à 11h45	12h à 13h30	14h à 16h30	18h30 à 20h30
Vendredi	12h à 13h30	18h30 à 20h	10h à 11h45	12h à 13h30	14h à 16h30	18h30 à 20h30
Samedi	9h à 11h30 *	15h à 17h45	10h à 11h45		15h à 17h45	
Dimanche	9h à 12h		9h à 12h			

* : demi petit bassin aménagé pour les 0-3 ans

Tarifs

SECLINOIS (sur présentation de la carte Seclinois)

un baigneur	2,20 €
carte de 10 entrées	19,50€
carte d'animations à l'année**	105 €

EXTÉRIEURS

un baigneur	2,90 €
carte de 10 entrées	26 €
carte d'animations à l'année**	160 €

** sur présentation un certificat médical d'aptitude à la pratique des activités aquatiques

Animations

AQUAGYM
réservé aux
personnes
de 16 ans et plus

lundi	19h à 19h45
mardi	12h15 à 13h
mercredi	19h à 19h45
jeudi	12h15 à 13h / 19h45 à 20h30
vendredi	16h15 à 17h (Aquagym douce)

*Fonctionnement au ticket :
5,30 € la séance - 3,20 € pour les seclinois*

NATATION LOISIRS ENFANTS **mercredi** 10h30 à 11h30 et 14h à 15h (primaires)/16h30 à 17h30 (CM2/6^{ème})
Fonctionnement par carte d'abonnement

JARDIN AQUATIQUE 3-6 ANS

jeudi 17h à 17h45

Fonctionnement par carte d'abonnement

NATATION LOISIRS ADULTES

jeudi 18h30 à 19h30

Fonctionnement par carte d'abonnement

SÉANCES DES SENIORS

lundi 16h15 à 17h30

*Entrée facturée au tarif d'une séance :
2,20 € pour les Seclinois - 2,90 € pour les extérieurs*

Règlement

Port du bonnet obligatoire

Règles importantes / il est interdit :

- de porter des caleçon, combinaison, jupe, foulard, tee-shirt de baignade sur les bassins pour raison d'hygiène
- les enfants de moins de 1,30 m doivent être accompagnés d'une personne responsable de plus de 16 ans
- l'accès aux bassins n'est autorisé qu'aux baigneurs
- de manger ou de boire dans les vestiaires et dans les halls bassins
- de photographier ou de filmer dans l'enceinte du bâtiment.

Un règlement intérieur est disponible dans le hall de la piscine ou en caisse.